

Critères de mise en candidature pour le Prix Faire une Différence de la section Locale 3260 du SCFP

C'est à nouveau cette période de l'année !

Les membres ont la possibilité de nommer un collègue membre!

Sous forme de paragraphe, veuillez exprimer les raisons pour lesquelles vous pensez que le candidat devrait être un récipiendaire de ce prix. (Maximum 2 pages)

Tous les candidats doivent avoir un statut permanent et être en règle avec la section Locale 3260 du SCFP.

Des exemples de critères pourraient inclure :

~ Comment le candidat fait preuve d'un service et d'un dévouement exceptionnels ;

~ Comment le candidat va au-delà des attentes de ses étudiants et collègues ;

~ Comment l'attitude bienveillante du candidat encourage les étudiants à atteindre leur plein potentiel.

~ N'hésitez pas à ajouter des attributs supplémentaires qui pourraient soutenir votre candidat.

Envoyez vos candidatures par courrier électronique aux membres du comité du Prix Faire une Différence :

Représentante des Zones Est et Central ~

Jackie Walker ~

jcwalker558@gmail.com

Représentante de la Zone Ouest ~

Trudy Moase ~

trudymoase@gmail.com

Représentante de la Zone Française

Maggie Arsenault ~

maggiarsenault.ma@gmail.com

La date limite pour les candidatures est le **1er OCTOBRE 2024**. Toute candidature reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.

Le Lauréat du prix sera annoncé lors de la Convention de la section locale 3260 du SCFP, le 7 novembre 2024. De plus, le candidat retenu recevra une plaque annuelle qui accompagnera le lauréat pour cette année scolaire. Enfin, le lauréat se verra remettre une jolie Surprise!

Nous avons hâte de recevoir vos candidatures !

Jackie Walker ~ Membre du comité de la Zone Est

Trudy Moase ~ Membre du comité de la Zone Ouest

Maggie Arsenault ~ Membre de la Zone Française

Kelly Watts ~ Liaison Exécutive